



Éditorial

Après ce beau printemps durant lequel nous avons profité d'un superbe programme de randonnées qui, je l'espère, vous aura plu, il est temps de penser à l'été.

Pour toutes les activités de mai, une bonne vingtaine de bénévoles ont répondu présents et nous avons pu apporter notre contribution aux activités programmées par la FFRandonnée. Un grand merci.

Notre association va avoir 25 ans à l'automne : comme annoncé dans l'édito du printemps, pour fêter cet évènement et nous faire mieux connaître, nous allons organiser une exposition à la ferme Vautrin de Vaudémont les 15 et 16 septembre, journées du patrimoine et les 22 et 23 septembre, fête de la pomme à Sion.

D'ici là, quelques belles sorties sont programmées et la troisième brochure « Les circuits du Val de Moselle » sera éditée.

Nos projets ont été présentés à la Communauté de Communes du Pays du Saintois et au Conseil Départemental qui apportent un soutien chaleureux à nos actions et une aide financière importante pour 2018.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour la vie de l'association et les projets à venir.

Sachez que je trouve beaucoup de plaisir dans mon rôle de présidente, aidée par une équipe dévouée à l'association. Je souhaite que l'on conserve ce bel esprit d'amitié et de convivialité.

Je suis heureuse de constater que le groupe « Rando Santé® » apporte également de bons moments de partage à ceux qui ne peuvent plus faire de longues randonnées. C'est une belle réussite.

À tous, je souhaite un bel été.

Amicalement

Marie-Paule Deswarte
Présidente



Association **Les Randonneurs du Saintois**

Chez Marie-Paule DESWARTE

11 rue du Mont - Marainville-sur-Madon - 88130

06 62 75 52 31

www.lesrandonneursdusaintois.fr

contact@lesrandonneursdusaintois.fr

LES CHANTIERS

Formation :

Annie Frey Vigneron a suivi la formation Rando Santé® et fait maintenant partie des 4 accompagnateurs officiels pour les sorties du vendredi. Nos deux équipes sont donc : Denise Laipe / Bernadette Frécaut, Annie Frey Vigneron / André Loup.

Pascal Jamis, un de nos nouveaux adhérents, a, quant à lui, pu suivre une formation PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Préparation de l'exposition du 25e anniversaire de l'association :

Une équipe y travaille durant tout l'été pour vous faire revivre les années passées, depuis la création par Jean-Pierre Deswarte. Comme vous l'a annoncé Marie-Paule la présidente dans son éditto, cette manifestation se déroulera

dans la ferme Vautrin de Vaudémont, lieu aimablement mis à notre disposition par le Conseil Départemental 54.

Balisage :

Les équipes continuent de travailler cet été sur nos sentiers. Vous pouvez nous signaler toute anomalie constatée, ce qui nous permettra d'intervenir plus rapidement.

Et voilà, c'est fait ! **Notre 3e brochure**, le Val de Moselle, est sortie de chez l'imprimeur. Cette brochure permet de découvrir le riche patrimoine de notre Saintois et d'apprécier davantage ce petit coin de Lorraine. N'hésitez pas à vous la procurer auprès de la présidente ou de la vice-présidente. Son prix : 8 €. Cette brochure enrichira vos connaissances et apportera un petit revenu à l'association.

PARTENARIAT

Nous remercions nos fidèles partenaires qui ont répondu favorablement à nos demandes de subventions, la Communauté de Communes du Pays du Saintois et le Conseil Départemental 54 (notre projet 2018, réédition de 2 brochures et organisation de notre exposition, pourra ainsi être financé) ainsi que les mairies de Vézelize, Vaudémont et Saxon-Sion.

Avec **Maisons Paysannes**, délégation de Meurthe et Moselle, nous avons visité Battigny et Vandeléville le samedi 26 mai.



Le samedi 25 août, ce sera la découverte de la cité de La Mothe, d'Écot la Combe et de Bourmont, en Haute-Marne. Vous avez reçu un programme détaillé pour cette sortie.

Le dimanche 3 juin, nous avons passé une très sympathique journée avec **les randonneurs de l'Astragale de Mirrecourt et du Pays de Charmes**. 35 personnes ont participé aux trois randonnées proposées ou à la visite de Vaudémont, puis ont partagé bonne humeur, apéritif, pique-nique et nombreux desserts.

Le samedi 7 juillet, sur l'invitation de la **Cité des Paysages**, nous sommes allés à l'inauguration de la très intéres-

sante exposition ludique et interactive « Face au vent », à découvrir jusqu'au 4 novembre.

Le 1er septembre, la **Communauté de Communes du Pays du Saintois**

organisera un forum des associations ouvert au public. Les Randonneurs du Saintois y seront présents pour présenter leurs activités.

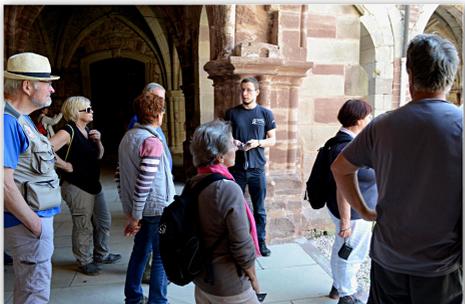
BRÈVES

Le 29 avril la marche de l'Étoile de Sion a proposé 5 départs principaux et différentes distances. Notre association a balisé de Crépey et Parey jusqu'à Sion (environ 25 km). Merci à nos bénévoles.



Le 8 mai a eu lieu le Metz – Nancy à la marche. Michel et Jean-Claude ont parcouru les 66 km avec toujours autant d'entrain. Bravo à eux deux. Rendez-vous le 8 mai 2019 pour Nancy – Metz à la marche.

Le lundi 4 juin, Benjamin, notre « jeune ancien service civique » nous a fait une passionnante visite de



Luxeuil, sur son lieu de travail actuel. Après le pique-nique, une promenade en forêt a terminé agréablement cette journée.

Le 28 juin, nuit de pleine lune, nous avons tout d'abord pique-niqué au pied du monument Barrès, puis sur deux distances, nous avons marché à la lumière de Séléne. Avec nos fidèles compagnons de Charmes, nous étions 34 à apprécier le calme paisible de la Colline.



Vous aurez remarqué que le programme d'été ne suit pas le même modèle que celui des autres saisons. Nous essayons de vous faire découvrir des lieux un peu plus éloignés, de façon plus culturelle et inhabituelle, le plus souvent à la journée. Pour un petit air de vacances...

Retenez dès à présent cette date : dimanche 21 octobre, car aura lieu la traditionnelle marche d'automne à Nancy organisée par la FFRandonnée sur le thème « Rives de Meurthe : entre histoire et modernité ».

CHEMIN FAISANT

Un procès en sorcellerie à Haroué

Document original fourni par Claudine Grosjean, présidente de l'association Histoire et Patrimoine de nos Villages

Au mois de mai 1608, Jean Charpentier accuse Didier Jacquot, surnommé Langard, de Vaudeville, de sorcellerie. Vaudeville dépend de la seigneurie d'Haroué et le procès est donc effectué sous l'autorité de Madame de Bassompierre dans son château d'Haroué.

Après les accusations initiales, douze témoins sont entendus. Ils parlent de vaches et chevaux soudainement tombés malades alors que Langard avait raison de leur en vouloir. Certains lui attribuent même la mort de leurs proches de maladies. Il aurait participé à des sabbats. Leurs dépositions sont présentées à l'accusé qui nie tout méfait. Les témoins entendent cette réponse, mais tous maintiennent leurs accusations.

Après plusieurs jours dans la prison du château, Langard se met soudainement à confesser ses crimes. Il raconte qu'il gardait un troupeau et que les bêtes s'étaient mises à paniquer et se disperser. Désespéré de devoir toutes les rassembler, il a alors vu arriver un « homme noir ». Il le décrira par la suite comme habillé de noir, aux jambes de bouc, aux mains velues armées de griffes et le nomme Maître Persin. Celui-ci lui propose remède à tous ses soucis : de l'argent pour employer un valet qui l'aidera à tenir son troupeau et de mystérieuses poudres pour se venger de tous ceux qui lui ont causé du tort. Il utilise la poudre noire pour causer la mort du bétail de ses ennemis et la poudre jaune en est l'antidote.

Pressé à aller plus loin dans sa confession, il décrit ensuite le sabbat où il est convié par son maître à plusieurs reprises, à proximité du village. Il y a vu des banquets illusoire, une autre créature similaire à son maître jouant de la cornemuse perché sur un arbre et les sorciers comme lui forcés à danser. Il y reconnaît plusieurs autres habitants du village.

Après sa confession, il raconte que Maître Persin lui a rendu visite à minuit à la fenêtre

de sa cellule pour lui proposer son aide. Langard aurait renié son maître, préférant se soumettre à la justice.

Cela ne suffit pas à amadouer ses prosécuteurs. Il est jugé coupable de *sortilège, vénèfice, d'avoir renoncé à son créateur, adhérent au diable et d'avoir été plusieurs fois au sabbat*. Il est conduit de la prison du château jusqu'au centre d'Haroué dans un carcan, pendu, puis son corps est brûlé.

Le procès aura duré une dizaine de jours, incluant deux échanges avec les autorités ducales à Nancy pour confirmer la sentence.

Les accusations en sorcellerie remontent à l'Antiquité. Mais la ligne était très floue entre pouvoirs accordés par une des innombrables divinités des panthéons polythéistes et un acte maléfique condamnable.

Avec la christianisation de l'Europe, la sorcellerie devient le signe de croyance païenne ou un acte du Malin. Mais très souvent, notamment au Concile de Paderborn en 785, les autorités chrétiennes combattent ces accusations. Condamner quelqu'un pour sorcellerie revient à croire en l'existence de la sorcellerie et donc en un pouvoir qui n'est pas issu de Dieu. Cela a surtout pour but de stopper les lynchages publics et ramener la justice dans les tribunaux officiels, car les condamnations continuent à travers le Moyen Âge. La sorcellerie est ainsi assimilée à l'hérésie qui se distingue de la bonne magie qu'est la médecine, souvent pratiquée par des religieux chrétiens.

La chasse aux sorcières connaît un fort essor à partir de la fin du XVe siècle. On peut attribuer à l'imprimerie et la diffusion de l'information une amplification de ce phénomène. Tout le monde prend connaissance des grands procès effectués par des ecclésiastiques et les procès locaux, ressemblant beaucoup à des lynchages publics, se multiplient à nouveau.

Les malheurs du XVIIe siècle, guerres, famines et épidémies, encouragent les gens à trouver des boucs émissaires, des agents du Diable parmi eux qui sont la cause de leurs maux.

Benjamin Granger, 2017